

Photo Alice Labrousse



Do it yourself

Flavie peartree et sa déco faite maison

Pages 6 et 7

Photo Katell Morin



À table

Aux saveurs de Nora, une cuisine du monde à découvrir

Page 10

angers.maville.com

GRATUIT

Sorties, loisirs, bons plans à Angers et dans l'agglomération

N° 274 - du 31 mars au 6 avril 2021

La nature à l'œil

Ils œuvrent à la protection de la biodiversité.

Photo Alice Labrousse



La Ligue de protection des oiseaux d'Anjou a 30 ans. Bénévoles et salariés agissent pour conserver les espèces et milieux naturels. **P 8 et 9**

Musique

WAN



Le groupe WAN sort son deuxième album

Page 2

Angers vu par

Philippe Matsas



L'auteur Jean-Marcel Erre

Page 12

JUSQU'À -50%*

ENFIN... C'EST LES 3J ! DU 17 MARS AU 18 AVRIL

GALERIESLAFAYETTE.COM



*Sur articles signalés en magasin dans la limite des stocks disponibles.

Galeries Lafayette Angers, 6, rue d'Alsace - 02 41 88 05 50 Ouvert du Lundi au Samedi de 10h à 19h



Repères

- 1991 : création de la LPO Anjou. (La ligue nationale date de 1912.) La LPO Anjou fait suite au Groupe angevin d'études ornithologiques mis en place dans les années 70.

- LPO Anjou, c'est 18 salariés, 7 personnes en service civique, 1500 adhérents. Elle compte une délégation à Saumur et des groupes locaux : Segré, Cholet, Chalonnes-sur-Loire.

- La conservation et la sensibilisation sont ses champs d'action.

Louis-Marie Pérou



Protection et conservation

La ligue de protection des oiseaux (LPO) fête ses 30 ans d'existence. Axée sur la préservation des oiseaux à l'origine, elle a élargi son spectre pour agir sur la conservation de la faune sauvage et la biodiversité de manière plus générale. La cohabitation avec l'homme n'est pas toujours aisée... Trente ans décennies écoulées, cela induit aussi des modifications des paysages et des espèces qui les habitent. « Si on veut protéger les espaces, il faut qu'ils soient reconnus d'importance pour agir dessus ». C'est ce que s'attache à faire la ligue.



Katell Morin
katell.morin@angers.maville.com

Entretien avec Théophile Tusseau, chargé de mission en éducation à l'environnement et Jean-Claude Beaudoin, co-fondateur de la LPO Anjou.

Comment a évolué la nature depuis 30 ans ? Quels sont les constats les plus frappants ?

L'intensification des pratiques agricoles a eu un impact sur la nature. Les produits chimiques, les insecticides, les herbicides, etc. ont fait diminuer le nombre d'insectes, ce qui s'est par conséquent répercuté sur les espèces qui peuplaient les milieux agricoles. Le nombre d'agriculteurs a diminué mais ceux qui restent ont des parcelles plus grandes qu'auparavant. Sur le plan paysager, ça s'est simplifié, les haies ont disparu... C'est ce qu'on appelle un agrosystème et c'est un des problèmes pour la préservation des espèces. D'autre part, l'augmentation des

crues ces dernières années avec des inondations tardives est préoccupante. Depuis 2010, il y a eu quatre grandes crues en mai et juin qui ont fait chuter la population des oiseaux nicheurs. Les habitats modernes conviennent aussi de moins en moins aux oiseaux nicheurs et il y a une diminution de la quantité de nourriture disponible.

Quelles actions ont été mises en place pour y remédier ?

On travaille avec les agriculteurs par le biais du programme « Paysans de nature ». Celui-ci se déploie sur le plan national, le réseau mettant en lien des agriculteurs, des associations de protection de la nature... Il accompagne les agriculteurs dans la préservation de l'environnement, favorise l'installation d'agriculteurs bio. On a développé beaucoup de partenariats. En ce qui concerne le bâti, il y a eu beaucoup de travaux avec des propriétaires de cavités...

Quels sont les enjeux majeurs de la ligue aujourd'hui ?

Il y a énormément de missions et parmi les principales celle de continuer à favoriser l'installation d'agriculteurs bio. Si on veut protéger les espaces, il faut qu'ils soient reconnus d'importance afin d'agir dessus. On a la chance dans le Maine-et-Loire d'avoir 89 zones classées « espaces naturels sensibles ». C'est beaucoup. En matière de préservation, les actions sur le site des basses vallées angevines - c'est-à-dire les zones qui bordent le Sarthe, la Mayenne et le Loir - doivent se poursuivre. C'est une zone humide protégée par la convention de Ramsar (Ndlr : un traité international qui prône la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides) ce qui est remarquable ! Au-delà de la conservation, la sensibilisation est très importante pour la ligue. Nous intervenons auprès du grand public et des écoles à travers des sorties nature,

des chantiers participatifs... Aujourd'hui, nous sommes 1500 adhérents à la ligue. Les bénévoles participent pleinement à la collecte de données. Nous faisons appel à l'éco-volontariat en invitant chacun à participer et donner ses observations via la base en ligne Faune-Anjou.

Vous invitez aussi la population à devenir refuge LPO chez elle. Quels sont les critères ?

Chacun peut devenir refuge LPO à partir du moment où il a un jardin ou même un balcon. Les personnes adhérent et on leur donne ensuite un nichoir, un guide et des conseils. C'est un « contrat » de confiance qui repose sur l'engagement de chacun. On propose cette même formule aux écoles, aux entreprises ou des sites importants comme l'Abbaye de Fontevraud, le château d'Angers, le parc zoologique... On a plus de 700 refuges LPO qui contribuent à préserver la biodiversité !

Animal en détresse : que faire ?

- Intervenir seulement si l'animal est réellement en danger
 - Enfiler des gants ou prendre du tissu pour manipuler l'animal
 - Maintenir l'animal dans l'espace de découverte et au chaud (il est possible de limiter leur exposition au danger en replaçant par exemple les jeunes oiseaux sur une branche ou un abri en hauteur)
 - Ne pas ramener un animal sauvage chez vous, c'est interdit par la loi !
- « On a un réseau de bénévoles qui s'occupent des oiseaux sauvages en détresse. Il y a deux ans, on en a recueilli 130 par terre en deux jours ! »

Retrouvez les fiches conseil de la LPO sur www.lpo-anjou.org / Rubrique animaux en détresse

Cultivez votre jardin !

Culture Jardins, le nouveau rendez-vous des jardiniers, débutants ou experts

Astuces et conseils pratiques pour réussir vos plantations dans notre région, rencontres avec des passionnés de jardinage, balades dans les plus beaux jardins de l'Ouest...



EN VENTE
chez votre
marchand de journaux



Les espèces les plus menacées

En Anjou comme au niveau national, le râle des genêts et le tarier des prés sont des oiseaux menacés d'extinction. Ce sont des espèces migratrices. Ici, ils habitaient dans les prairies angevines ou dans la vallée de la Loire entre Sainte-Gemmes-sur-Loire jusqu'à Chateaufort-sur-Sarthe. Mais hormis ces deux espèces, il y en a aussi qui sont sur le déclin comme la outarde capenetière. Cette espèce s'installe autour de Montreuil-Bellay où elle est désormais quasi éteinte. Les chauves-souris et certains amphibiens sont aussi sur le déclin. Les

oiseaux qui s'installent sur les grèves de Loire comme les sternes pierregarin ou les sternes naines sont aussi menacés. Elles ont l'habitude de s'installer autour d'Angers jusqu'à Montsoreau. Ces espèces sont menacées par le tourisme de plein air qui fleurit autour de la Loire. « Ce qui nous inquiète, c'est l'augmentation des crues de printemps comme en 2020. Ce qui ne permet pas à la reproduction de certaines espèces de se faire », explique Jean-Claude Beaudoin, co-fondateur de l'antenne LPO Anjou.

Louis-Marie Préau



Le râle des genêts

Louis-Marie Préau



La outarde canepetière



Louis-Marie Préau

Le tarier des prés



Louis-Marie Préau

La sterne naine

Ils viennent ou reviennent chez nous !

Certaines espèces s'installent à nouveau en Anjou. « Le faucon pèlerin est un bel exemple de la protection des rapaces. Ce faucon n'était pas nicheur ici. Il est revenu autour des années 2010. Il est encore très utilisé par les fauconniers. Cet oiseau a failli disparaître de tout l'hémisphère nord dans les années 50-60 à cause de pesticides. Puis, en France, on a interdit le DDT (un pesticide) et on les a vus progressivement revenir. Il y a aussi le castor qui s'est réinstallé dans les environs et au niveau national depuis qu'il a été classé comme un animal protégé. La loutre présente en Bretagne et dans les départements limitrophes, est fragile, sensible à la pollution de l'eau. Depuis qu'elle est protégée, on en voit un peu plus. S'il y

a des loutres, c'est que le cours d'eau est à peu près correct au niveau de sa pollution », expliquent nos deux interlocuteurs de la LPO. « Le héron garde-bœuf, un héron d'origine tropicale nichait surtout en Asie et en Afrique tropicale. Il a débarqué en France en Camargue d'abord à la fin des années 50. Avec le réchauffement climatique, on a de moins en moins de froid en Anjou et il niche depuis 2004 dans le Maine-et-Loire. Il est souvent près des troupeaux. Il récolte les insectes sur le dos des vaches et bœufs pour les manger. Il y a des espèces méridionales qui se reproduisent chez nous depuis le réchauffement climatique comme ce héron ou encore le guépier d'Europe. On le retrouve sur les bords de Loire. »



Louis-Marie Préau

Les castors

Infos pratiques

LPO Angers
35 rue de la Barre
www.lpo-anjou.org
02 41 44 44 22
anjou.accueil@lpo.fr
Sur rendez-vous depuis la pandémie

OUVERT LE DIMANCHE
du 28 mars
au 20 juin
de
9h30 à 13h



FLEURIR & EMBELLIR
jardins,
balcons,
terrasses

Végétaux d'extérieur / Poteries /
Terreau / Potager / Déco

JARDINERIE
DE PROXIMITÉ
162 bd Strasbourg
ANGERS
QUARTIER LAFAYETTE

02 41 45 78 23
www.hortelli.fr
hortelli_angers

